





# **QUI SOMMES-NOUS?**

Thalie Santé est un service de prévention et de santé au travail\* porteur d'un engagement, d'une expertise et d'une culture de la prévention, au service des entreprises et salariés des médias, agences de publicité et de communication, production audiovisuelle, spectacle vivant et enregistré, etc. Ce que nous nommons plus largement les industries culturelles et créatives (ICC).

Nous sommes également un service référent des secteurs pluriprofessionnels qui gravitent autour de cet écosystème culturel et créatif (hôtels, cafés, restaurants).

Thalie Santé a reçu la confiance des branches professionnelles à travers sa désignation comme service de compétence exclusive (accords nationaux signés et étendus par le ministère en charge du travail) pour les salariés intermittents du spectacle, les journalistes pigistes et les mannequins. Il bénéficie d'un agrément de la Direction régionale interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail, et des solidarités (DRIEETS) lui permettant d'exercer ses missions sur un périmètre spécifique.

La compétence géographique obtenue par Thalie Santé couvre ainsi :

- Tout Paris et la petite couronne pour les entreprises relevant des industries culturelles et créatives (ICC).
- Paris et certaines villes des départements franciliens pour le champ interprofessionnel (hors BTP).
- Toute la France pour les salariés multi-employeurs (intermittents du spectacle, pigistes, mannequins et enfants du spectacle).

<sup>\*</sup> Médecine du travail.



# AGRÉMENT DRIEETS Île-de-France Spectacle/Presse et média Culture communication/Secteur interprofessionnel



COMPÉTENCE NATIONALE Intermittents du spectacle/Pigistes Mannequins/Enfants du spectacle

### **CHIFFRES CLÉS**

4 200 ENTREPRISES
ADHÉRENTES pour
83 000 SALARIÉS suivis en
Île-de-France (mono-employeurs).

# **NOTRE EXPERTISE**

Spécialiste du domaine de la culture, des médias, de la publicité et de la communication, Thalie Santé tire son expertise de son histoire. Né le 1<sup>er</sup> août 2021 de la fusion de deux services de santé au travail référents – le Centre Médical Bourse (CMB) qui suit depuis 1958 les professionnels du spectacle, de l'édition, de la presse et les exploitants cinématographiques, et le Centre Médical de la Publicité et de la Communication (CMPC) qui officie dans la publicité, la communication et les médias depuis 1949 – Thalie Santé connaît parfaitement les spécificités des métiers qu'il accompagne.

Son expérience auprès des entreprises du secteur lui permet d'apporter un savoir-faire en matière de prévention des risques professionnels propres à ce secteur.

En tant que référent national pour les métiers du spectacle vivant et enregistré, nous intervenons en France entière : à l'occasion d'événements professionnels (MaMA, Nuits de Fourvière, Bis de Nantes, Festival d'Avignon, etc.) et via des prises de parole, colloques, tables rondes, webinaires, etc., afin de partager nos connaissances en prévention et faire œuvre de pédagogie, tant en direction des employeurs que des intermittents du spectacle.

De nombreuses entreprises, de toutes tailles, nous font confiance depuis plusieurs années :









































# **NOS MISSIONS**

Au-delà de la visite médicale individuelle, Thalie Santé développe des actions en entreprise à des fins de prévention, d'information ainsi que de sensibilisation des employeurs et des salariés à la prévention des risques professionnels.

L'équipe pluridisciplinaire de Thalie Santé est composée de médecins du travail, infirmiers en santé au travail, assistants médicaux, psychologues, ergonomes, ingénieurs hygiène et sécurité, métrologue et assistant santé sécurité au travail qui travaillent en synergie.

Son rôle consiste à assurer le suivi de la santé au travail des salariés, pour préserver leur santé physique et mentale, mais aussi à conseiller et accompagner les employeurs dans la prévention des risques professionnels.

#### Nos adhérents bénéficient :

- De visites en santé au travail réglementaires pour les salariés : visites d'embauche, à la demande, de reprise, de mi-carrière, etc. ;
- D'une large gamme de services de prévention et d'accompagnement individuels et collectifs: sensibilisations aux risques professionnels, études de postes, fiches d'entreprises, aide à la création du document unique (DUERP), métrologie d'ambiance, orientation vers un psychologue, une assistante sociale ou des examens complémentaires, etc.;
- De webinaires et petits déjeuners thématiques, à vocation de sensibilisation et échanges sur des sujets de prévention, médicaux, voire juridiques;
- D'une équipe médicale dédiée, composée d'un médecin du travail, d'un infirmier diplômé en santé au travail et d'un assistant médical en lien direct avec l'entreprise.

L'ensemble de notre équipe pluridisciplinaire est à l'écoute des besoins spécifiques des entreprises adhérentes.

Nous mettons nos compétences à leur service pour les accompagner dans leurs pratiques, en construisant avec elles une **offre sur mesure**, **adaptée** à **leur activité**.

## CHIFFRES CLÉS

285 000 SALARIÉS
INTERMITTENTS, 6 000 PIGISTES
et 5 000 MANNEQUINS suivis
dans toute la France (multiemployeurs), en partenariat
avec près de 160 services de
prévention et de santé au travail
interentreprises en région.



# **NOTRE ÉQUIPE**

#### LE PÔLE MÉDICAL

Notre pôle médical est composé d'une cinquantaine de professionnels de santé, médecins du travail et infirmiers en santé au travail, ainsi que d'assistants médicaux. Sa mission principale est préventive. Il est le garant de la santé physique et mentale des travailleurs.

Chaque équipe pluridisciplinaire en santé au travail est coordonnée par le médecin du travail en charge d'une collectivité de salariés. Cette équipe est constituée a minima d'un médecin et d'un assistant médical en charge notamment de la convocation des salariés. Elle peut être complétée par l'intégration d'un infirmier en santé au travail. Un protocole de collaboration est alors établi entre le médecin et l'infirmier afin d'encadrer l'activité de l'équipe.

Sous la coordination du médecin du travail, les compétences de l'équipe pluridisciplinaire se rassemblent pour assurer une prise en charge complète de la santé des salariés tout au long de leur parcours professionnel, tant au niveau individuel que collectif.

#### LE PÔLE PRÉVENTION

Notre pôle prévention a pour objectif d'accompagner et de conseiller les entreprises dans l'identification, la compréhension et la prévention des risques professionnels le plus en amont possible, par une approche globale, à la fois individuelle et collective, ciblée et adaptée.

L'équipe de préventeurs aide les entreprises à anticiper les risques liés à leur activité et leurs conditions de travail, notamment par un état des lieux et une évaluation précise de ces risques. De manière non exhaustive, elle est également à leurs côtés pour les conseiller au mieux dans l'agencement de l'espace de travail, le choix d'équipements adaptés aux activités ou encore, par exemple, le choix des produits utilisés dans le cadre de la prévention du risque chimique.

Le pôle propose trois niveaux d'actions :

- La prévention primaire, qui consiste à éviter la survenue du risque ;
- La prévention secondaire, dont le but est de maîtriser l'évolution du trouble ou d'en faire disparaître les éléments déclencheurs ;
- La prévention tertiaire, qui intervient à un stade où il importe de diminuer la prévalence des incapacités chroniques ou des récidives et de réduire les complications consécutives à la pathologie (invalidités ou rechutes).

Notre pôle psychosocial propose, d'une part, un

#### LE PÔLE PSYCHOSOCIAL

accompagnement individuel des salariés, sous la forme de consultations en totale confidentialité, et d'autre part, un accompagnement collectif afin d'aborder les questions liées aux risques



psychosociaux. La pluridisciplinarité de notre équipe permet d'aborder un large spectre de problématiques pouvant se présenter en entreprise : de la question de la souffrance au travail, que son origine soit professionnelle ou personnelle, jusqu'au débriefing qui fait suite à une situation violente.

Les psychologues de Thalie Santé sont des professionnels du comportement, des émotions et de la santé mentale. Les assistantes sociales interviennent, quant à elles, sur le bien-être psychosocial du salarié. Nos professionnels peuvent être consultés dans les cas suivants : analyse organisationnelle, conseil et aide à la mise en place d'une démarche d'évaluation et de prévention des risques psychosociaux, animation de groupes de parole, ou encore actions de sensibilisation des acteurs de l'entreprise.

### CHIFFRES CLÉS

Une équipe passionnée de près de **100** PERSONNES: médecins du travail, infirmiers en santé au travail, assistants médicaux, psychologues, assistantes sociales, ergonomes, ingénieurs hygiène et sécurité, métrologue, assistant santé sécurité au travail, fonctions support.



# **NOTRE ÉQUIPE**

#### LE PÔLE MAINTIEN EN EMPLOI

Parce qu'être en mesure d'exercer son activité professionnelle durablement est à la fois un enjeu personnel, familial et social, Thalie Santé dispose d'un pôle maintien en emploi qui intervient dès que la situation d'un salarié est fragilisée et qu'il existe un risque de désinsertion professionnelle. Il conseille et accompagne les employeurs ainsi que les salariés dans la mise en œuvre de solutions de maintien en emploi (continuité d'une activité professionnelle) ou dans l'emploi (maintien au poste occupé). Le pôle travaille pour cela en synergie avec un réseau de partenaires dédiés, spécialistes de la question du maintien en emploi.

Les membres de l'équipe (médecin du travail, infirmier en santé au travail, ergonomepsychologue du travail, chargé de maintien en emploi et assistante sociale) agissent à un moment où les difficultés de santé menacent le maintien en emploi du salarié. La prévention de la désinsertion professionnelle constitue alors un enjeu prioritaire de la santé au travail.

Le pôle maintien en emploi fournit un accompagnement personnalisé, au cas par cas.

#### LE PÔLE DÉVELOPPEMENT ET PARTENARIATS STRATÉGIQUES

Il contribue au déploiement national de Thalie Santé et structure les partenariats, observatoires de santé, groupes de travail, synergies menées dans le cadre du travail de branche avec les acteurs majeurs, et les actions à destination des publics de notre secteur.

Il met en œuvre des échanges avec toutes les entreprises de Thalie Santé, tous secteurs confondus, en accompagnement et soutien des équipes médicales, de prévention et du pôle psychosocial. Il assure un développement cohérent de Thalie Santé, à travers l'adhésion de nouvelles structures et entreprises du secteur ICC.

Son rôle consiste également à assurer et animer le lien avec les services de prévention et de santé au travail interentreprises (SPSTI) de province, dans le cadre du suivi des intermittents du spectacle en région. Le pôle mène une politique de partenariats et d'événements qui l'amène à se déplacer régulièrement en région pour effectuer différents types d'interventions et de prises de paroles, telles que des sensibilisations en direction des structures du spectacle, et organiser des visites avec notre équipe médicale.

#### UN SERVICE DE PROXIMITÉ

Thalie Santé s'implante actuellement sur plusieurs sites pour pouvoir offrir à ses adhérents un service de proximité. Nos locaux bénéficient des aménagements les plus modernes et adaptés à tous les publics.

Sous réserve de la validation des dispositions réglementaires concernant les cabinets extérieurs, nos professionnels de santé sont également en mesure de réaliser un suivi des travailleurs directement dans les locaux de nos adhérents.





